

Séance du : 24 juin 2021

n° 32_2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre juin à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 18 juin 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural d'Avignonet Lauragais, siège du Pole Territorial et Rural, sous la présidence de M. Gilbert HEBRARD.

Mme Sophie ADROIT est désignée comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Sophie ADROIT, Christine BIGNON, Catherine LATCHE, Martine MARECHAL, Florence SIORAT, Estelle VILESPY, Nathalie NACCACHE.

MM. Gilbert HEBRARD, Brice ASENSIO, Serge BARTHES, Pierre BODIN, Guy BONDOUY, Jean-Clément CASSAN, Christian CESSSES, François DEMANGEOT, Christian FABRE, Michel FERRET, Jean-Luc GOUXETTE, Alain ITIER, Olivier JULLIN, Christian LAGENTE, Jean LAGOUTTE, Pierre MONOD, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Rémy ZANATTA,

Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :

Mmes Alexia BOUSQUET, Reine EXPERT.

MM. Dominique GUIRAUD, Hervé RAMONDA, Charly SERRES.

En exercice : 63

Présents : 33

Avaient donné pouvoir :

M.B.BARJOU à C.BIGNON, JP.BOMBAIL à S.BARTHES

Nombre de voix : 35

Excusés :

Mme Sandrine CAMPGUILHEM, Lison GLEYSSES

MM. Philippe BARBASTE, Bernard BARJOU, Robert BATIGNE, Michel GALANT, Philippe GREFFIER, Olivier GUERRA, Laurent HOURQUET, Alain MERCIER.

Objet : AREC : projet de modification statutaire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 1524-1 et L. 1531-1 ;

Vu les statuts de la SPL AREC Occitanie modifiés par Assemblée Générale Extraordinaire du 25 avril 2018 ;

Vu le règlement intérieur de la SPL AREC Occitanie ;

Vu la délibération n°29/2014 du 15 septembre 2014 portant sur l'entrée du PETR du Pays Lauragais (anciennement Syndicat Mixte) au capital de la Société Publique Locale AREC (anciennement ARPE) ;

Vu le projet de modification de l'annexe 1 des statuts de l'AREC visant à actualiser les dernières cessions d'action,

Où l'exposé de Monsieur le Président,

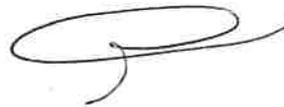
Après délibération, le Comité syndical DECIDE à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** le représentant du PETR à voter lors de la prochaine Assemblée Générale Mixte de l'AREC en faveur de cette modification de l'annexe 1 des statuts de l'AREC
- **DE DONNER** mandat à Monsieur le Président ou son représentant pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 24 juin 2021

Le Président



Gilbert HEBRARD

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04 68 80 56 54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr

REÇU EN PREFECTURE

Le 08/07/2021

Application agréée e-Filealite.com